

la vie **LANDRÉENNE**

ÉLECTIONS MUNICIPALES



15 et 22 mars

2026

*Allons
Voter !*

1^{er}
tour

15 mars

2^d
tour

22 mars



Mars 2026 • N°626

03

Quelques règles de bien vivre ensemble

05

Élections municipales 2026

13

**Une permanence pour les bornes
de déchets alimentaires**



CHÈRES LANDRÉENNES, CHERS LANDRÉENS,

À l'approche des élections municipales, notre Commune va vivre un moment important de sa vie démocratique. Un moment sérieux, essentiel... mais qui n'interdit ni le sourire ni la convivialité.

Après 18 années passées à vos côtés comme conseiller, adjoint, puis Maire, j'ai fait le choix de ne pas me représenter. Cette décision n'enlève rien à mon attachement profond à notre Commune, ni à ma confiance dans l'esprit civique des Landréennes et des Landréens.

C'est dans cet esprit que j'ai souhaité prendre, avec un brin d'humour mais beaucoup de sincérité, l'arrêté municipal que vous découvrirez ci-joint. Il ne crée aucune obligation nouvelle — sinon celle, peut-être, de continuer à débattre avec respect, à voter avec conviction et à vivre ensemble avec bienveillance.

La démocratie locale est une richesse. Elle nous rassemble, même lorsque nos opinions diffèrent. Et au Landreau, elle mérite d'être exercée avec sérieux... sans jamais perdre le goût du terroir et du vivre-ensemble.

Avec toute ma gratitude pour la confiance que vous m'avez accordée au fil des années.

Christophe RICHARD,
Maire du Landreau,
13 février 2026



ARRÊTÉ MUNICIPAL N°2026-LL-01 portant autorisation exceptionnelle de civisme joyeux et de convivialité sur la Commune du Landreau

Le Maire du Landreau,

- Vu le Code général des collectivités territoriales,
- Vu l'approche des élections municipales,
- Vu que la Commune compte près de 2 467 électeurs, dont 320 nouveaux inscrits, ce qui constitue à la fois une excellente nouvelle démocratique et une augmentation significative du stock de débats passionnés,
- Considérant que la vie au Landreau se savoure comme un bon verre de Muscadet : avec modération, partage et parfois un petit grain de folie,
- Considérant que le débat citoyen gagne en saveur lorsqu'il est accompagné de rires et de tartines bien garnies.

ARRÊTÉ :

Article 1^{er} :

Il est autorisé à tout habitant, visiteur ou randonneur de pratiquer le civisme joyeux sur l'ensemble du territoire communal, comprenant notamment le respect mutuel, le sourire lors des rencontres fortuites, et, lorsque nécessaire, l'usage modéré de l'autodérision — ressource locale inépuisable.

Article 2 :

Toute divergence d'opinions pourra être réglée par discussion, par vote démocratique... ou, à défaut, par un verre partagé et une assiette de rillettes, afin de préserver la paix civile et la bonne humeur générale.

Article 3 :

Les habitants sont invités à continuer d'aimer leur Commune, et à considérer que la démocratie locale demeure un sport collectif, sans vestiaires, mais avec esprit d'équipe obligatoire, et à reconnaître que le Landreau, même sous la pluie, a un certain goût de terroir inimitable.

Article 4 :

Le présent arrêté sera affiché en Mairie, respecté dans les rues, évoqué dans les foyers, et transmis par le bouche-à-oreille communal, ce qui vaut validation populaire tacite.

Article 5 :

Toute tentative de boudier la démocratie, de grogner contre son voisin ou de râler contre la Mairie sera passible d'une peine immédiate de convivialité aggravée, avec récidive possible en cas d'apéritif prolongé.

Fait au Landreau,
le 13/02/2026.

Christophe RICHARD, Maire



NAISSANCES

Carmen DOMMANGEAU
Née le 12 janvier 2026



URBANISME

> DÉPÔT DE DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE

La Furonnière – Bâtiment destiné à du stockage de matériel viticole

5, La Chardonnière – Création d'une extension sur la terrasse avec un étage

> DÉPÔT DE DEMANDES DE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

20, rue Bouteiller-de-l'Isle – Carport

4, impasse du Quercus – Mur en parpaing

6, rue des Écoles – Remplacement volets

21, rue du Paradis – Construction garage

3, Le Buisson – Modification de façade

4, rue des Frênes – Création d'une ouverture

16, rue de la Bossardière

Installation de 12 panneaux photovoltaïques

27, Le Houx – Ravalement de façade

Ces déclarations préalables et permis de construire ont fait l'objet d'un dépôt au service Urbanisme en vue de leur instruction et de la prise de décision par Monsieur le Maire.

Selon le RGPD, le principe de minimisation des données exige de ne collecter et publier que les informations strictement nécessaires, en évitant la diffusion de coordonnées personnelles détaillées.

QUELQUES RÈGLES DE BIEN VIVRE ENSEMBLE

NUISANCES SONORES

Afin que tout le monde cohabite en paix et avec respect, être un bon voisin, **c'est réaliser ses activités bruyantes aux horaires autorisés**. En effet, aucun bruit ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit. Un aboiement continu, une mobylette qui pétarade... sont autant de nuisances sonores à proscrire au maximum. Ce qui est bruyant pour l'un ne l'est pas nécessairement pour l'autre. Ainsi, les bruits de la vie quotidienne dérangent rarement ceux qui en sont responsables... Réduire les décibels, accepter les remarques, modifier son comportement en cas de problème peut réellement permettre de mieux vivre ensemble.

La nuit

Les bruits de comportement sont tous les bruits provoqués de jour comme de nuit :

- Par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- Ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, éolienne, électroménager, ...),
- Ou par un animal (ex. : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne. Il n'existe pas d'heures précises pour définir

le tapage nocturne. Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire entre le coucher et le lever du soleil. Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a un tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre,
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage.

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE À 16 ANS POUR LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ



Les jeunes (filles et garçons) qui ont 16 ans sont invités à se faire recenser au secrétariat de l'Hôtel de Ville (avec carte d'identité, livret de famille et un justificatif de domicile).

LE JARDIN DU GOTAY ET LA FERME DE BRIACÉ :

TERRAIN D'ÉTUDE POUR LES ÉTUDIANTS DU LYCÉE DE BRIACÉ

Une rencontre a récemment eu lieu entre la Commune du Landreau, le lycée Briacé, le SYLOA et les élus municipaux, autour d'un projet tutoré mené par quatre étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature (GPN).

Ce projet portera sur ce site, en intégrant à la fois la zone de reméandrage et la zone de compensation écologique au jardin du Gotay réalisée par la SELA. L'objectif est d'avoir une vision d'ensemble du site et de contribuer à sa bonne connaissance et à sa valorisation.

Au cours de l'année, les étudiants mèneront plusieurs actions :

- des suivis biologiques pour établir un état des lieux du site,
- la cartographie des milieux naturels,
- des propositions de gestion et d'entretien à destination des services techniques communaux,
- des propositions d'une gestion pastorale et durable des zones enherbées pour les proposer en prairie naturelle
- des actions de valorisation et de sensibilisation, notamment auprès des scolaires.

Les étudiants seront amenés à se rendre régulièrement sur le site en toute autonomie. Leur présence s'inscrit pleinement dans une démarche pédagogique et environnementale, au bénéfice du territoire et de ses habitants.

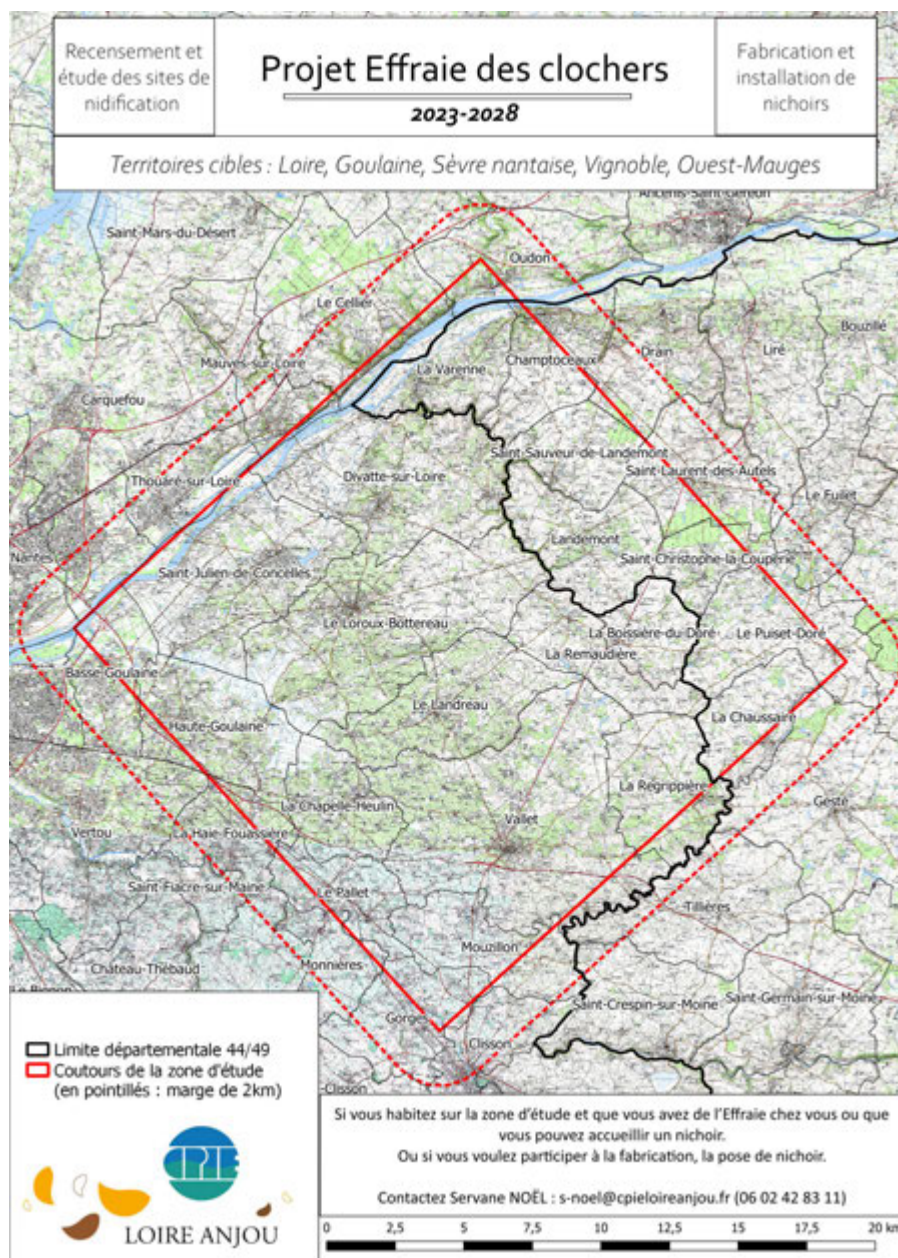
En journée

En journée, un bruit de comportement peut causer un trouble anormal de voisinage dès lors qu'il est répétitif, intensif, ou qu'il dure dans le temps. Il peut s'agir du bruit causé par :

- Un individu, locataire ou propriétaire d'un logement (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- Ou une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, éolienne, électroménager, ...),
- Ou un animal (exemple : aboiements).

EFFRAIE DES CLOCHERS DANS LE VIGNOBLE NANTAIS

Nous avons rencontré en mairie Servane Noël, qui travaille pour le Centre Permanent d'initiatives pour l'Environnement Loire Anjou, notamment sur le projet « *Chouettes Effraies dans le vignoble nantais* ».



Espèce menacée, l'effraie des clochers niche dans les vieilles pierres des bâtiments, en particulier dans les clochers d'église. La préservation de ces habitats est essentielle à sa survie. Ce rapace nocturne joue également un rôle important en tant que prédateur naturel de petits mammifères comme les souris et les rats, et contribue aussi à limiter la présence de pigeons.

Dans ce contexte, la municipalité a accepté l'installation d'un nichoir dans le clocher de l'église de la commune. Servane Noël assurera le suivi du nichoir et procédera au baguage des chouettes éventuellement présentes afin de mieux documenter la présence de l'espèce.

Sur la commune, en dehors du nichoir du clocher, il y a :

- Un nichoir au pôle de formation de Briacé
- Un nichoir sur poteau au domaine Luneau Papin
- Un nichoir sur poteau chez des particuliers à la Bazillière.

Les principales menaces pour les effraies sont : la disparition de ses sites de reproduction (fermeture de clochers, destruction ou fermeture/rénovation des granges, châteaux, moulins, pigeonniers), l'empoisonnement par l'utilisation de rodenticides (les proies campagnols/mulots/musaraignes... sont empoisonnées et empoisonnent l'effraie qui les prédate), les collisions routières et le dérèglement climatique (l'effraie est sensible au froid de l'hiver).

Le projet « *Effraies dans le Vignoble Nantais* » (actuellement plus de 65 sites suivis sur le vignoble) s'inscrit dans un programme du muséum national d'histoire naturelle (antenne du CRBPO - Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux).

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026

1^{er} tour : DIMANCHE 15 MARS

2nd tour : DIMANCHE 22 MARS

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h

Où voter ?

La commune est découpée en deux secteurs de vote, correspondant à deux bureaux de vote. Les électeurs doivent se rendre au bureau de vote du secteur dont ils relèvent.

Bureau n° 1 et 2 : La salle des Sociétés

9, rue Bouteiller de l'Isle - 44430 Le Landreau

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur service-public.fr

Pour information : il est **obligatoire** d'être inscrit sur les listes électorales pour pouvoir voter.



COMPRENDRE

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales sont un moment essentiel de la vie démocratique locale. Elles permettent aux citoyennes et citoyens de choisir leurs représentants pour gérer la commune et prendre des décisions qui ont un impact direct sur le quotidien.

À quoi servent les élections municipales ?

Les élections municipales servent à élire :

- **Les conseillers municipaux**, qui forment le conseil municipal
- **Le maire**, élu ensuite par les conseillers municipaux

Le conseil municipal décide des grandes orientations de la commune : urbanisme, écoles, action sociale, culture, sport, environnement, budget local, etc. Le maire est chargé de mettre en œuvre ces décisions et de représenter la commune.

Qui peut voter ?

- Les personnes de **18 ans ou plus**
 - De **nationalité française** ou ressortissantes de l'Union européenne (pour les élections municipales uniquement)
 - Insrites sur les **listes électorales** de la commune
- Voter est un droit fondamental, mais aussi un acte citoyen important.

Comment se déroule le scrutin ?

Le mode de scrutin dépend de la taille de la commune :

- **Communes de 1000 habitants et plus :** scrutin de liste à deux tours, avec parité femmes-hommes obligatoire

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue au premier tour, un second tour est organisé.

Pourquoi ces élections sont-elles importantes ?

Les décisions prises au niveau communal influencent directement la vie quotidienne : qualité des services publics, aménagement des espaces, vie associative, transition écologique, solidarité locale. Les élections municipales permettent donc à chacun de participer activement à l'avenir de sa commune.

Participer aux élections municipales, c'est contribuer à la démocratie locale et au développement de son territoire.

DÉRATISATION



Distribution de produits contre les rongeurs mardi 3 mars et mardi 7 avril 2026 de 9 h à 12 h à l'Hôtel de Ville.

POUR LA VIE LANDRÉENNE D'AVRIL 2026

TRANSMETTEZ VOS ARTICLES AVANT LE DIMANCHE 1^{er} MARS 2026

Par mail : communication@le-landreau.fr

Protection des données personnelles : Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données qui vous concernent (Loi du 6 janvier 1978 Informatique et liberté). Pour l'exercer, vous pouvez contacter l'Hôtel de Ville du LANDREAU.

BIODIVERSITÉ :

NE TAILLEZ PAS VOS HAIES JUSQU'À LA FIN AOÛT

La Ville du Landreau invite l'ensemble des habitants à ne pas entretenir (couper, élaguer...) les haies et les arbres entre le 16 mars et le 31 août.

La Ligue de Protection des Oiseaux précise en effet que « la destruction des habitats et des individus d'espèces protégées (œufs, nids, individus) est interdite par l'article L411-1 du code de l'environnement. La vigilance quant au respect de cette interdiction doit être particulièrement renforcée du mois de mars au mois d'août, dès lors qu'il s'agit de la période de reproduction des oiseaux et de mammifères. »

Les personnes qui souhaitent **recevoir le bulletin municipal par mail uniquement** sont invitées à contacter la mairie pour se faire connaître.

ON EN PARLE

> CLAP DE FIN
POUR LA BIBLIOTHÈQUE

Retour en images sur les derniers instants de la bibliothèque rue du Caducée...



Nous avons été dévalisés !



Nous nous retrouverons en mai et toujours avec la complicité des bénévoles de l'association Lire au Landreau

ET MAINTENANT, PLEINS FEUX SUR LA MÉDIATHÈQUE...

Pour tout savoir sur les coulisses de la mue de la bibliothèque, suivez-nous sur les réseaux !

2 qr codes de 2.5 cm x 2.5 cm avec en-dessous, le logo du RS qui lui correspond et à côté de chaque qr code le lien qui lui correspond :



Et en attendant, des photos toutes fraîches de la médiathèque avant que les meubles et cartons n'arrivent...



Retrouvez bientôt ici vos livres, DVD, jeux vidéo et magazines préférés !

PRIX DES LECTEURS : ET VOTRE ROMAN PRÉFÉRÉ EST...

Qui de **Johanna Krawczyk** (*La danse des oubliés*), **Isabelle Aupy** (*L'âge du capitaine*), **Agnès Jésuspret** (*Les os noirs*), **Simon Parcot** (*Le chant des pentes*) ou **Wendy Delorme** (*Le chant de la rivière*) succèdera à Olivier Dorchamps et remportera le *Prix des Lecteurs Sèvre & Loire* ?

Pour le savoir, rendez-vous à la salle de la Tricotaine le vendredi 27 mars dès 19h pour la grande révélation ! Cette soirée, pleine de surprises, sera animée par Caroline Noel (Carobookine) et les bibliothécaires des communes participantes.

> **Au fait, avez-vous pensé à voter ?** Si ce n'est pas le cas, les bulletins de vote et l'urne sont encore à l'accueil de la mairie **jusqu'au 22 mars**.

Vendredi 27 mars à 19h — Salle de la Tricotaine
Durée : 1 heure - Gratuit - Entrée libre



ÉCOLE SAINT-MARIE

LA GALETTE DES ROIS À L'ÉCOLE

Vendredi 9 janvier, les petits chefs des classes de MS et GS ont cuisiné pour préparer de délicieuses galettes des rois ! Dans la classe d'Estelle et Charlotte, les MS/GS ont réalisé des galettes amande-chocolat, tandis que les MS de la classe de Chantal et Anne ont concocté de savoureuses galettes frangipane-pommes.

Cet atelier gourmand a permis de réutiliser le vocabulaire déjà découvert lors du précédent atelier cuisine...

Un grand merci à Enola pour son aide et à Matty, notre cuisinière, pour la cuisson des galettes.

Nous nous sommes ensuite retrouvés, PPS, PS, MS et GS, pour un joyeux moment de partage et une dégustation très attendue.

Vive les rois et les reines !



LES DENTS DES CE1 !

Pour clore notre chapitre sur l'hygiène corporelle et plus particulièrement, sur le thème des dents, la maman d'Orlane qui est dentiste, est venue vérifier nos connaissances à ce sujet.

Elle nous a apporté des objets que le dentiste utilise pour vérifier la bonne hygiène de la bouche des enfants. Elle nous a expliqué comment apparaissent les caries et ce qu'il faut faire pour les soigner. Nous savons aussi comment bien brosser nos dents chaque jour !

Après avoir regardé une courte vidéo résumant le chapitre sur les dents, la maman d'Orlane nous a offert, à tous, un guide pratique et un dentifrice !

Les caries n'ont qu'à bien se tenir, à présent car elles n'ont plus de place dans notre bouche !



ÉCOLE DE LA SARMENTILLE

CIRQUE EN FAMILLE

Cette année, dans le cadre du grand projet cirque de l'école, les 10 classes, de la PS au CM2, bénéficient de 10 cours des arts du cirque avec Gwen, intervenant de la compagnie « Roule Ta Boule ». À l'issue de la première session de découverte des différentes disciplines, l'école a proposé aux enfants et aux familles, début janvier, un samedi matin de découverte et pratique des arts du cirque à la salle des Nouëllles. Les ateliers (principalement de jonglage et d'équilibre), animés par les intervenants, les enseignants et les élèves de CM1 et CM2 étaient accessibles à tous et ont rencontré un franc succès.

Merci à Gwen de « Roule ta boule » pour ses conseils avisés d'expert sur tous les ateliers, merci aux familles (petits et grands) qui sont venues et qui ont joué le jeu des activités proposées, merci à l'APEEP qui a financé le projet cirque et a assuré l'accueil des familles. Les ateliers cirque reprendront à l'école fin mars pour 5 nouvelles séances qui serviront à préparer des numéros qui vous seront présentés lors de la fête de l'école, le samedi 6 juin.



APEEP – ÉCOLE DE LA SARMENTILLE

Retour sur la matinée cirque qui a eu lieu le samedi 10 janvier à la salle des Nouëllles. Les enfants étaient ravis de pouvoir montrer et de faire essayer à leurs familles les différents ateliers et disciplines auxquels ils ont été initiés par Gwen de la compagnie « Roule ta boule ». Désormais, il faudra attendre la fête de l'école début juin, pour pouvoir assister à la représentation !

Normalement, d'ici quelques semaines, nous devrions être en mesure de proposer aux familles de l'école de pouvoir profiter d'une petite soirée pizza grâce à un partenariat avec Papa pizza.

À bientôt pour de nouvelles aventures !

TOUS EN CHŒUR !



Les élèves des classes de CE2/CM1, CM1/CM2 et CM2 ont travaillé cette année, de septembre à janvier, avec Cédric Pruvost, intervenant de l'école de musique Sèvre-et-Loire. Ils ont découvert et se sont appropriés par le chant et des jeux de rythme plusieurs genres musicaux. En fin de projet, ils ont pu restituer leur travail lors d'un spectacle à destination des familles. Il y avait beaucoup de concentration et d'attention et un beau moment musical à la clé.

CARNET DE VOYAGE DE LA TEAM ZELLE

La Team Zelle, c'est un groupe de femmes originaires du Vignoble passionnées de sport qui s'engagent depuis plusieurs années dans des projets qui allient solidarité et sport. Pour leur second projet solidaire en lien avec les écoles, elles ont organisé, en octobre dernier, un voyage au Sri Lanka pour apporter du matériel pédagogique et sportif à deux écoles partenaires. Pour financer ce matériel, la Team Zelle a organisé des courses solidaires dans plusieurs établissements scolaires, dont l'école La Sarmentille en juin dernier. Les familles et l'école ont contribué au projet pour plusieurs centaines d'euros. Le mois dernier, plusieurs représentantes de l'association sont revenues à l'école pour faire un retour aux élèves sur leur voyage, pour leur montrer la concrétisation du projet et diffuser un reportage retraçant les différentes actions mises en place. Les élèves avaient beaucoup de questions à poser et ont découvert la vie des écoliers Sri Lankais. Merci La Team Zelle pour ce beau projet !



INSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2026

L'école publique La Sarmentille accueille dès à présent les nouvelles familles pour préparer la rentrée 2026. Les enfants nés en 2023 feront leur première rentrée en PS (petite section de maternelle). Si vous êtes concernés, nous vous invitons à contacter la directrice de l'école, **M^{me} Fontaine**, par téléphone au **02 40 06 44 00** ou par mail à l'adresse suivante : **ce.0440579r@ac-nantes.fr**. Lors d'un premier rendez-vous dès maintenant, vous pourrez découvrir les locaux et avoir un premier échange sur la future scolarisation de votre enfant. Nous proposons aux familles des futurs élèves un second temps qui se déroulera **le samedi 28 mars** à partir de 10 h : nous vous proposerons une visite collective suivie d'un temps d'échange avec l'équipe de maternelle. Ensuite, de 11 h 15 à 12 h 15, le personnel du Pôle Enfance municipal (cantine, accueil périscolaire et centre de loisirs) ouvrira ses portes pour un échange et une visite des locaux. **Attention, pour participer à cette matinée, vous devez avoir pris contact avec l'école en amont.**

UNC DU LANDREAU MÉMOIRE

L'UNC DU LANDREAU : SON HISTOIRE, SES HOMMES, SES BUTS, SES MISSIONS !

L'union nationale des combattants a été reconnue en 1924, fondée par les poilus de la grande guerre 1914-1918.

Nos pionniers : 91 adhérents se sont rassemblés autour de Jean-Marie PINEAU, jusqu'à l'occupation de 1940. Après 39-45 des associations de soldats de 39-45 et d'anciens prisonniers participaient aux cérémonies commémoratives.

Puis vient la guerre d'Algérie, dites de maintien de l'ordre, mais enfin reconnue « *guerre d'Algérie* » le 10 juin et le 18 octobre 1999 par l'assemblée et le sénat donnant enfin droit à la croix du combattant **pour nos aînés ayant donné plus de deux ans de leur jeunesse pour la France.** En 1968, remise en place d'une section UNC-AFN avec notre premier drapeau autour de François PINEAU, puis de Pierre MABIT et Joseph AUDOUIN à ce jour. Les porte-drapeaux ont été Jean ROBINEAU, Lionel ANGERI et maintenant Pierre CUSSONNEAU et Jacques BERGOT.

Transmettre la mémoire est essentiel et savoir d'où je viens peut m'aider à savoir où je veux aller !

Les bénévoles de l'association sont :

- dix vétérans titulaires de la croix du combattant
- deux veuves de combattants
- huit soldats de France
- neuf adhérentes associées, amis, amies et épouses
- les OPEX et anciens militaires sont les bienvenus !

Nos priorités :

- Notre devoir de mémoire envers nos aînés. C'est grâce à eux si nous sommes libres aujourd'hui !
- Assurer avec nos élus les dates commémoratives des anniversaires de nos victoires, mais aussi de nos drames, y compris au « *Pré Rouge* » où quatre innocents ont été fusillés par les nazis.
- Aider dans la mesure de nos douleurs physiques à l'entretien du cimetière avec nos élus et nos jardiniers communaux.

- Entretenir les liens forts d'amitié et de soutien à nos membres qui prennent de l'âge entre 82 et 92 ans déjà. Galette, assemblée générale, repas lors des 11 novembre et 8 mai.
- Accompagnement avec notre drapeau lors du dernier voyage sur cette terre du Landreau.

Nous sommes apolitiques et citoyens de la France

Vous êtes élu(e), ancien(ne) élu(e), pompier, ex-gendarme, ou tout simplement sympathisant, vous qui accompagnez vos enfants lors des cérémonies, venez nous rejoindre pour nous apporter votre vitalité et assurer à terme la continuité de cette belle association, pour le plaisir partagé des jeunes générations et des aînés toujours vifs.

Venez nous rejoindre à la Tricotaine le 6 mars 2026 à 15 h pour nous connaître, poser vos questions et partager le gâteau et le verre de l'amitié.

Nos contacts : Joseph AUDOUIN 06 07 99 44 79,
Pierre CORBET 06 61 44 15 30, Marcel SALMON 06 07 24 62 15

COMPAGNIE LANDRÉENNE

LE MALADE IMAGINAIRE

Il y a trois ans les amoureux du théâtre rendaient hommage à Molière à l'occasion du 400^e anniversaire de sa mort.

Les comédiens de la Compagnie Landréenne ont eux aussi décidé de saluer le talent de cet illustre dramaturge en interprétant cette année le *malade Imaginaire*, sa trentième et toute dernière pièce. Le texte nous replonge dans l'univers de la farce et de la comédie si cher à Molière. Il met en scène un riche bourgeois, Argan, mari tyrannisé et père possessif qui se livre aveuglément aux médecins qui l'entretiennent dans un état maladif, entre fantasmes et névrose. Facile, lorsque le seul mal dont souffre le patient est l'hypocondrie.

Toute la pièce tourne autour de l'opposition du vrai et du faux : vrai ou faux maître de musique, vrai ou faux médecin, vraie ou fausse maladie, vraie ou fausse mort. Même les choses les plus graves sont tournées en dérision car Molière ne perd pas de vue que le rire est sans doute le meilleur remède à nos maux.

De retour à la salle des Nouëllles du Landreau, la Compagnie Landréenne vous invite à découvrir ou redécouvrir cette pièce à la fois drôle, mordante et savamment orchestrée autour d'un Argan qui n'est pas sans rappeler un certain Jean-Baptiste Poquelin.

Rendez-vous les vendredis 6 et 13 mars et les samedis 7 et 14 mars à 20 h 30 ainsi que les dimanches 8 et 15 mars à 15 heures.



SALLE DES NOUËLLES
LE LANDREAU

LE MALADE IMAGINAIRE

DE MOLIERE

VEN 6 / 13 mars
SAM 7 / 14 mars
DIM 8 / 15 mars

@lacompanielandreenne
www.theatrelandreau.canalblog.com

INFOS & RESERVATIONS :
 06 62 43 26 45

FAIT MAIN LOISIRS



PORTE OUVERTE

Jeudi 9 avril 2026
de 15 h à 19h30
Salle de la Tricotaine
Rue Fanny Pécot - Le Landreau

Venez découvrir nos travaux et échanger avec les membres de l'association si vous avez des questions concernant les activités proposées :
Patchwork, Couture, Canevas, Tricot, Broderie, Crochet et Atelier Floral mensuel

Contact : faitmainloisirs@gmail.com

CLUB DU BEL'ÂGE

LE LANDREAU

SAMEDI
28 MARS 2026

SALLE DES NOUËLLES
Inscriptions à partir
De 13 h 30

Concours de belote
avec Annonces

PAR EQUIPES

BAR - PATISSERIES - BOURRICHE

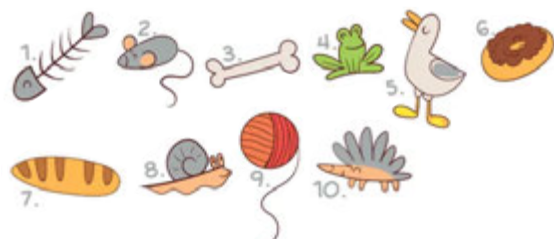
1^{er} lot - Rôti de 1 kg (boeuf-porc-dinde)
2^{ème} lot : Filets Mignons x 5
3^{ème} lot : Filets Mignons x 4
À partir du 4^{ème} lot : Langues de bœuf - Volailles - Porc etc....

Un lot à chaque participant

8,50 €
Chèque de préférence

Organisé par le CLUB DU BEL'ÂGE - LE LANDREAU

JEUX



TROUVE LES 10 OBJETS CACHÉS DANS L'IMAGE

Solution en page 12

LE LANDREAU

DIMANCHE 29 MARS 2026
A PARTIR DE 14 H 30

SALLE DES NOUËLLES

ORCHESTRE ENVOL

ENTREE : 12 €
Brunch et Boissons comprises

ORGANISÉ PAR L'INTERCLUB DU LOROUX - LE LANDREAU
SERVICE : LE LANDREAU

DÉPARTEMENT

Chaque année, le Département et ses partenaires proposent aux jeunes des communes de Loire-Atlantique des rencontres avec les clubs professionnels.

L'objectif : permettre aux jeunes éloigné-es des matchs officiels d'interagir en direct avec les champion·nes et(d'échanger sur les valeurs du collectif.

En ce début d'année, le *Nantes Basket Hermine* va poser ses valises au complexe du Zéphir le :

**mercredi 4 mars 2026 de 13h30 à 17h
au complexe sportif du Zéphir au Loroux-Bottereau**

Au programme :

- **13h30** : accueil des jeunes de l'ASD et du club de Basket Loroux / Landreau (inscrits au préalable)
- **14h** : arrivée des joueurs du Nantes Basket Hermine
- **14h15 à 15h15** : ateliers pratiques encadrés par le *Nantes Basket Hermine*
- **16h** : photo de groupes, séance de dédicaces et temps convivial

Les jeunes de l'Animation sportive départementale et du Basket Club Loroux/Landreau pourront

(sur inscription) partager ce moment sur le terrain avec les joueurs du Nantes Basket Hermine.

Cet après-midi reste ouvert au public (photo et séance de dédicace en fin d'après-midi). N'hésitez pas à partager l'information et à venir nombreux !

UN ÉVÉNEMENT DU DÉPARTEMENT
Loire Atlantique

Le Nantes Basket Hermine au Loroux-Bottereau

Mercredi 4 mars 2026
Complexe sportif Le Zéphir

- Rencontre sportive avec les jeunes du Basket Club Loroux Landreau à partir de 14h
- Séance de dédicaces à 16h
- Ouvert au public - Gratuit

ALP

L'ASSOCIATION LANDRÉENNE DE LA PÊCHE ORGANISE :

CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE

DIMANCHE 29 MARS 2026
A L'ETANG DES NOUÈLLES AU LANDREAU (44)
DE 9H À 15H
EMPLACEMENT PAR TIRAGE AU SORT

BOISSONS ET SANDWICHS SUR PLACE	PRÉ-INSCRIPTIONS	INSCRIPTIONS SUR PLACE À 7H30
	Pré-inscriptions vivement conseillées (places limitées)	ADULTES : 15€ ENFANTS (-10) : 10€

Appelez le 06.38.41.72.14 ou le 06.25.46.60.75 pour réserver.
Ou réservez directement auprès d'un membre du bureau de l'ALP.

L'association Landréenne de pêche a élu un nouveau président, M. Richard Wilfried ainsi qu'un nouveau secrétaire, M. Guillet Julien, avec les membres déjà en place l'an dernier.

Le réempoissonnement du plan d'eau a été effectué le 26 décembre avec brochets, tanches, gardons et perches, le tout pour une quantité de 290 kg.

L'ouverture de la pêche est effective depuis le samedi 7 février.

Les cartes sont en vente à :

- la charcuterie Paillou
 - la boulangerie Moreau.
- > Carte annuelle (pas d'augmentation) :
- 20 euros pour les Landréens
 - 24 euros pour les extérieurs
 - 10 euros pour les enfants de moins de 10 ans
- > Carte journalière : 5 euros

LLH

11 AVRIL 2026 = FÊTE DU LLH

Cette saison le club est heureux de retrouver le complexe des Nouëlles et de renouer avec la Fête du Club au Landreau. **Nous fêterons le samedi 11 avril 2026 les 25 ans du hand au Landreau, ainsi que les 10 ans du LLH.** Une belle occasion de se retrouver tous ensemble et de célébrer notre passion commune pour le handball avec les anciens qui ont fait les beaux jours du club. Plusieurs surprises vous y attendent. **Pour les inscriptions, flashez le QR Code de l'affiche ci-dessous.**

BACK TO THE 2000s

SAMEDI 11 AVRIL

COMPLEXE DES NOUÈLLES

SOIRÉE ANNIVERSAIRE DU CLUB !

Venez célébrer les **25 ans du hand au Landreau**, et **10 ans du LLH**.

Profitez d'animations et matchs de gala, puis d'une soirée festive autour d'un **poulet basquaise**.

Adultes : 20€
Enfants (-10 ans) : 12€

14H00 - début de l'anniversaire
19H00 - début de la soirée*

INSCRIPTIONS REPAS DU SOIR :**

Où lire l'inscription : <https://www.club-handball-landreau.fr>
*Entrée libre l'après-midi, inscription obligatoire pour la soirée.
**Inscriptions jusqu'au 31 mars, places limitées.

MARS 2026

sèvre & loire news

la lettre d'infos mensuelle de la Communauté de communes Sèvre & Loire



ENFANCE & PARENTALITÉ

SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

14 au 21 mars 2026

Le Relais Petite Enfance & le service Parentalité participent à la Semaine Nationale de la petite enfance qui a pour objectif de réunir le trio enfants-parents et professionnels autour de propositions pédagogiques pour les enfants de 0 à 6 ans.

Elle permet également d'éclairer les parents sur les enjeux fondamentaux liés à cette période de la vie et de les encourager dans leur rôle. Des ateliers sont organisés gratuitement dans tous les Lieux d'accueil Enfants-Parents du territoire.

La thématique retenue cette année est « Des équilibres ». Ce thème permet à l'enfant de découvrir son monde à son rythme, et de se projeter dans la relation avec sa tribu.

Au programme

- **Portes ouvertes des lieux d'accueil enfants-parents**
Ateliers Parents-Enfants : Cirque, Alimentation, Psychomotricité, Exploration, Déambulation...

- **Soirée d'échanges Jeudi 19 mars de 20h à 22h pour les Parents & Professionnels** : Confier et accueillir un jeune enfant. Parents, comment se préparer et bien vivre les temps de séparation ? Professionnels, comment accompagner et se faire le relais du parent ? Animée par Simone NIESSEN, Formatrice et auteure petite enfance. Salle des Nouëilles, Rue de la Loire, Le Landreau

Entrée libre & Gratuite

ENFANCE & PARENTALITÉ

VOUS CHERCHEZ UN MODE D'ACCUEIL POUR VOTRE JEUNE ENFANT ?

Ce rendez-vous privilégié sera l'occasion de faire le lien entre l'offre d'accueil et la demande des familles en permettant la rencontre entre les parents, futurs parents et assistants maternels. A travers des entretiens courts, les familles pourront ainsi échanger directement avec des professionnels de l'accueil individuel disponibles pour accueillir leur enfant.

Le Relais Petit Enfance sera présent sur cette matinée : l'occasion parfaite pour partager ses différentes questions relatives à l'accueil du jeune enfant et à la fonction de particulier-employeur. Rendez-vous le Samedi 28 mars prochain, de 9h30 à 12h, Pôle enfance à La Chapelle-Heulin



Pour découvrir le programme complet :

Une question ?

serviceparentalite@cc-sevreloire.fr
 02 51 71 96 28
 enfance.cc-sevreloire.fr



ENFANCE ET PARENTALITÉ

SOLUTION DU JEU de la page 10



VOUS AVEZ UN PROJET D'AMÉNAGEMENT D'HABITAT ?

Démarrer sereinement votre projet d'aménagement d'habitat en rencontrant gratuitement l'architecte conseiller

Comment réaménager ou adapter mon logement, mon jardin ? Quel matériau utiliser pour la surélévation de ma maison ? Quelles sont les règles à suivre pour modifier ma clôture ? Quelles sont les démarches administratives à remplir pour mon projet ? Un projet de construction n'est jamais anodin et peut soulever de nombreuses questions au démarrage !

C'est pourquoi, la Communauté de communes Sèvre & Loire accueille chaque dernier lundi du mois une permanence du CAUE de Loire-Atlantique (Conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) pour mettre en relation les habitants avec un architecte conseiller et ainsi faciliter les divers projets d'aménagements privés.

Gratuit, ce rendez-vous d'une durée de 45 minutes aide chacun à définir les premières pistes d'organisation et/ou d'amélioration de votre habitat en fonction de votre mode de vie et de vos envies.



Prendre RDV en ligne



NOUVEAU : prenez rendez-vous directement en ligne

Quand ? Tous les derniers lundis matin du mois, entre 9h30 et 12h30. Durée : 45 minutes.

Où ? A l'espace Loire de la Communauté de communes Sèvre & Loire, 84 ZAC de la Sensitive à Divatte-sur-Loire.

Comment ? Vous pouvez prendre rendez-vous de 2 manières

1. Par téléphone en appelant le 02.51.71.92.12 aux horaires d'ouverture du service urbanisme (lundi au vendredi – sauf le jeudi – de 9h à 12h30)
2. En ligne depuis le site web du CAUE de Loire-Atlantique : cap.cave44.fr/permanences/communaute-de-communes-sevre-et-loire/

HABITAT

URBANISME

APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUI)

La Communauté de Communes Sèvre et Loire (CCSL) travaille sur son projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI) depuis fin 2019.

Par délibération du 21 mai 2025, le projet de PLUI a été arrêté et le bilan de la concertation approuvé. Ce projet arrêté a fait l'objet d'une enquête publique du 8 septembre au 15 octobre 2025, au cours de laquelle 803 contributions générant 983 observations ont été recueillies, témoignant d'un fort intérêt des habitants pour les enjeux d'aménagement du territoire.

A l'issue de cette phase d'enquête publique, combinée aux retours des Personnes Publiques Associées (PPA), le projet du PLUI a été modifié pour tenir compte des différents avis.

Le 28 janvier 2026, le Conseil communautaire de la CCSL a approuvé le PLUI qui entrera en vigueur d'ici mars 2026 à compter de l'accomplissement des formalités de publicité et de sa publication sur le Géoportail de l'urbanisme. Le PLUI se substituera aux documents d'urbanisme communaux en vigueur. Des règles d'urbanisme uniformisées et répondant au projet de développement de la CCSL seront dès lors appliquées dans les onze communes du territoire.

Consulter les réponses apportées aux différentes observations durant l'enquête publique.

Le conseil communautaire du 28 janvier 2026 a pris acte de l'analyse de l'ensemble des contributions recueillies lors de l'enquête publique relative au projet de PLUI réalisé sous forme de tableaux. Ces documents sont consultables :

Sur ce site internet en version dématérialisée : <https://urbanisme.cc-sevreloire.fr/>

En version papier à l'espace Sèvre (siège à Vallet) et à l'espace Loire (Divatte sur Loire) de la CCSL

UNE PERMANENCE POUR LES BORNES DE DÉCHETS ALIMENTAIRES

NOUVELLE SOLUTION POUR TRIER VOS DÉCHETS ALIMENTAIRES

La Communauté de communes Sèvre & Loire déploie progressivement de nouvelles bornes de collecte sur le territoire. Dédiées aux habitants en résidence collective et aux maisons sans jardin, ces bornes permettent de déposer facilement les déchets alimentaires.

**Participez aux permanences pour des conseils pratiques :
Le Landreau au Point d'Apport Volontaire
ou à la Mairie (en cas de pluie)**

Mercredi 4 mars de 15h à 16h30 - 21, rue de la Loire.

Venez poser vos questions, apprendre à trier facilement vos déchets alimentaires et à lever les idées reçues (agrumes, viande, restes cuits...).

En savoir plus sur le tri des déchets alimentaires :

<https://dechets.cc-sevreloire.fr/rubrique/point-tri-dechets-alimentaires/>



Restes de repas



Produits alimentaires périmés



Préparations de repas



Thé / café
(sachets, vrac, marc, filtres)

Oui ! L'ensemble des déchets alimentaires se trient.



Ne pas jeter de sacs plastiques, krafts et emballages (même compostables).

Des bornes pour déposer mes déchets alimentaires

J'adopte le bon réflexe pour réduire mes déchets et les valoriser.

Comment ça marche ?

- 1 Je trie mes déchets alimentaires dans un contenant hermétique.
- 2 Ne pas jeter de sacs plastiques, krafts et emballages (même compostables).
- 3 Je dépose mes déchets alimentaires en vrac dans une borne proche de chez moi.
- 4 Mes déchets alimentaires sont collectés et transformés en compost.



Trouvez une borne près de chez vous en scannant le QR code ou en allant sur dechets.cc-sevreloire.fr



Une question ? Nous sommes à votre écoute !

Service prévention et gestion des déchets
02 51 71 75 71
dechets@cc-sevreloire.fr





DON DU SANG

Mardi 31 mars

De 16h à 19h30

Salle La Chapelaine à Divatte-sur-Loire

Association pour le don du sang bénévole du canton du Loroux-Bottereau et de sa région
Espace Frédéric Praud — 44430 Le Loroux-Bottereau

LE CLIC

LIEU D'INFORMATION DE PROXIMITÉ POUR LES PERSONNES ÂGÉES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le CLIC (centre local d'information et de coordination) est un lieu d'information, de conseil et d'orientation pour les personnes de plus de 60 ans, et les personnes en situation de handicap sans condition d'âge. Les professionnels du CLIC vous accueillent et vous informent gratuitement sur les dispositifs auxquels vous pouvez prétendre pour améliorer votre quotidien.

LES MISSIONS DU CLIC POUR LES PERSONNES DE PLUS DE 60 ANS

- **Vous informer** sur les droits, les prestations, les services et les démarches administratives à effectuer.
- **Réaliser une évaluation complète** de vos besoins et apporter une réponse adaptée à votre situation comme l'aide à domicile, le portage de repas, les soins à domicile, l'adaptation du logement, la téléassistance, les solutions d'hébergement en établissements ou encore les aides financières.
- **Coordonner les actions des professionnels et en assurer le suivi.**
- **Proposer des actions de prévention** telles que des conférences ou des ateliers.

Retrouvez les coordonnées du CLIC
de votre territoire sur : loire-atlantique.fr/clic

LES MISSIONS DU CLIC POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- **Vous informer** sur les droits et les services disponibles.
- **Évaluer votre situation et vous conseiller** sur les demandes à effectuer auprès de la Maison départementale des personnes en situation de handicap (MDPH).
- **Vous aider** à remplir vos dossiers de demande auprès de la MDPH.
- **Suivre et vous informer** de l'état d'avancement de votre dossier MDPH.

Retrouvez tous les points info handicap
de votre territoire sur : handicap.loire-atlantique.fr

LES RESTOS DU CŒUR

COLLECTE NATIONALE DES 6 ET 7 MARS 2026

Nous recherchons des bénévoles pour participer à la collecte nationale des restos du cœur les 6 et 7 mars pour assurer des permanences dans différents magasins du Loroux-Bottereau, de Saint-Julien-de-Concelles, de La Chapelle-Basse-Mer et de Thouaré-sur-Loire.

Merci de nous contacter si vous êtes intéressé avant le 15 février :

- au **02 51 71 97 27** les mardis et mercredi après-midi
- ou par mail : ad44.loroux@restosducoeur.org

Vous nous préciserez vos disponibilités et les magasins dans lesquels vous pourriez assurer une permanence. Nous restons à votre disposition pour tout renseignement.

Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés. Merci d'avance.

Le centre des Restos du Cœur du Loroux-Bottereau
70 rue de la Fidèle, 44430 Le Loroux-Bottereau



ateliers du moi

Pour les femmes victimes de violences conjugales



RECHERCHE DE TERRAIN AGRICOLE

Nous recherchons un terrain agricole à louer ou à vendre, 2 Hectares ou plus. Un point d'eau sur place serait un plus. Nos chevaux sont actuellement sur Saint-Julien-de-Concelles et nous souhaitons les rapprocher de notre domicile. N'hésitez pas à me contacter au **06 33 07 05 35**.

GARDE D'ENFANTS

Vous recherchez une solution d'accueil pour vos enfants :

- en périscolaire le mercredi et vacances scolaires
- pour votre enfant de 2 ans, deux à trois jours par semaine

N'hésitez pas à me contacter au **06 10 04 32 70**.

RECHERCHE DE « FIGURES LOCALES »

ICI LOIRE OCÉAN

recherche des « figures locales », des fortes personnalités, des anonymes qui rayonnent dans votre commune, en font même pourquoi pas la singularité. Ils, elles ont la parole facile, le goût des autres, sont très positifs, ils, elles sont des commerçants sympas, membres d'associations, simples citoyens, *ICI Loire Océan* les met à l'honneur chaque jour à 6h20 et 8h20.

Vous souhaitez nous faire connaître ces personnalités, écrivez à **romain.carre@radiofrance.com**

Nous viendrons dans votre commune les rencontrer prochainement.

L'équipe de l'accueil d'ICI Loire Océan

CENTRE D'ÉCHANGES INTERNATIONAUX



Jeunes lycéens étrangers Colombiens, Allemandes & Italiennes recherchent une famille d'accueil

D'Allemagne, d'Italie, de Colombie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre d'Échanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide bénévolement.

Gabriela, jeune Colombienne de 15 ans, souhaite venir en France pour 4 mois à partir de septembre 2026. Elle aime écouter de la musique et jouer au basket. Elle est très sportive. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Hugo, jeune Allemand de 16 ans, est passionné par la culture française. Il joue du violon, aime faire du vélo et le cinéma.

Il souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2026. Il rêve de maîtriser la langue française.

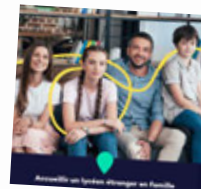
Vita, jeune Italienne de 15 ans, viendra en France pour 4 mois. Elle aime cuisiner, lire et faire des jeux de société.

Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements : Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Magali Fouqueré - 02 99 46 10 32
m.fouquere@groupe-cei.fr

Responsable Locale :
Nelly PRUDHOMME
49300 Cholet
06.70.93.47.56
nellyCEI49@outlook.fr



Association loi 1901 agréée par les ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports et responsable du respect des conditions de logement et de séjour en France (art. 1408-12-10)



PLACIER PRODUCTIONS POUR LA CUEILLETTE DU MUGUET

Au cours de la 2^e quinzaine du mois d'avril 2026.

Mineur(e) accepté(e) à partir de 16 ans avec autorisation parentale signée. À remplir sur place lors de l'inscription. Documents à présenter : pièce d'identité, carte Vitale, CV, certificat de séjour ou d'autorisation de travail pour les étrangers (ou extrait d'acte de naissance pour les ressortissants UE) ainsi qu'un RIB. 120 route de Beau Soleil 44470 Mauves-sur-Loire - E-mail : contact@placier-muguet.com - Tél. 02 40 25 51 28

AMAP

LE PRINTEMPS ARRIVE : RENOUVEAU ET LÉGUMES FRAIS AVEC L'AMAP DU LANDREAU !

Du nouveau à l'AMAP du Landreau ! Nous vous accueillons dans un **nouveau lieu de distribution**, en intérieur, plus chaleureux et convivial, au sein même du fournil de **Pain Virgule**. Avec le printemps et le renouveau, nous changeons également de ferme partenaire pour les légumes. Une nouvelle vague de renouvellement de contrats (pour 6 mois : d'avril à octobre) est donc ouverte. Venez tester un panier et nous rencontrer lors des distributions **le mercredi entre 18h30 et 19h30 à la SCOP Pain Virgule, La Bossardière 44430 Le Landreau**. Nous serons ravis de vous renseigner et de vous accueillir comme adhérents.

L'AMAP propose en plus des légumes une large gamme de produits : fromages de chèvre, œufs, fruits d'hiver et fruits d'été, volailles, viande de porc et charcuteries, poisson, pâtes, pizzas, tisanes... **Des produits fermiers du coin à récupérer en un seul lieu, facile d'accès.** Les fréquences de livraisons sont variables selon les produits.

E-mail : amapdivatte@gmail.com - Site internet : sites.google.com/site/amapdivatte



Acheter en AMAP, c'est aussi agir pour soutenir les producteurs-rices et leur permettre de poursuivre leur activité sur nos communes. En effet, par un système d'engagement sur quelques mois, vous leur offrez une visibilité sur leur vente et une avance de trésorerie précieuse.

ABL « AMICALE BOULISTE LANDRÉENNE »

Rue Fanny-Pécot En face la salle des sociétés

Notre association pratique le jeu de boules dit « à la nantaise », depuis une cinquantaine d'années, nous sommes 60 adhérents, des hommes, des femmes et des enfants de 14 à 89 ans.

Notre bureau 2026 se compose ainsi, suite assemblée générale du 10 janvier 2026 :

Président :

Couillaud Yannick

Vice-président :

Graizeau Jacky

Trésorière :

Bonneau Sylvie

Vice-trésorier :

Stcherbinsky Jean-Michel

Secrétaire :

Bézier Carole

Membres :

Saloux Bernard, Rio Philippe, Girard Philippe, Pasquin Luc, Amiot Francis, Balland Serge

Nos bénévoles

à l'entretien des jeux :

Couillaud Donatien, Cosson Alain, Richard Alain, Noury Yannick



Notre association vous propose deux formules :

1 > ADHÉSION À L'ANNÉE :

Coût : 20 € la carte annuelle.

Ouverture des jeux :

- Jeudi après-midi de 14 h 30 à 19 h
- Dimanche après-midi de 15 h 30 à 20 h
- 1^{er} vendredi de chaque mois de 20 h à minuit

Participation à 3 concours dans l'année :

- Concours du Printemps, sur inscription, tirage le 26 février 2026, début du concours le 27 février 2026, finale le 6 juin 2026.
- Concours individuel, sur inscription, sur la journée du 4 juillet 2026, restauration sur place.
- Concours d'Automne, sur inscription, tirage le 17 septembre 2026, début du concours le 18 septembre, finale le 5 décembre 2026.

Participation à 1 championnat sur l'année.

Tous les Landréens et Landréennes sont cordialement invités à venir encourager nos joueurs lors des finales.

2 > DÉCOUVERTE DES JEUX :

En famille, entre amis ou collègues, de 7 à 90 ans, nous vous proposons un après-midi, une soirée pour jouer aux boules dans une ambiance conviviale, sous la responsabilité d'un membre du bureau, celui-ci se fera un plaisir de tenir la permanence bar et vous expliquera les règles du jeu.

Nous disposons de 3 terrains, soit 18 joueurs, mais vous pouvez venir à plus ou moins de 18 et faire tourner les équipes.

Coût : 5 € par jeu pour 6 personnes.

Nous vous demandons de bien vouloir faire vos réservations auprès :

Président M. Couillaud Yannick (06 49 55 33 43)
Trésorière M^{me} Bonneau Sylvie (06 09 08 58 13)

En cas d'absence laissez-nous un message et nous nous ferons un plaisir de vous rappeler, sinon veuillez passer aux heures d'ouverture des jeux le jeudi ou le dimanche.

Au plaisir de vous retrouver dans nos locaux pour encourager les joueurs ou simplement découvrir notre jeu.

